Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU DOUBS

2022 10 08

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAÔNE 25660

SAÔNE

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Date de la convocation
14/10/2022

Date d'affichage
14/10 /2022

Objet de la délibération
Finances – Demande de subvention DETR / DSIL – vidéosurveillance

L'an deux mille vingt-deux le vingt octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Guy DEVAUX, sous la présidence de M. Benoit VUILLEMIN, Maire.

Présents : Marion BELLEVILLE, Lylian CALVAT, Nathalie CASTILLON, Jérôme CUCHE, Marlène GABLE, Karine GOMES, Fanny GROSGURIN, Emilio JUAREZ, Antoinette LE BRAS, Marc LECAILLE, Cyril MARÉCHAL, Christian MOREL, Franck NICOLAS, Charles-Emmanuel PELLETIER, Margaux PRAOM, Philippe RIGAL, Nadine SAUVONNET, Violette SEGARD, Benoit VUILLEMIN.

Excusés :
Claude GAULARD donnant pouvoir à Margaux PRAOM
Jean-Baptiste MALIVERNAY donnant pouvoir à Karine GOMES
Delphine RAHON-SIMON donnant pouvoir à Christian MOREL

Absente :
Maud WASNER

Violette SEGARD a été désignée Secrétaire de séance.

Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour moderniser le dispositif de vidéo surveillance au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) ou DSIL (dotation de soutien à l'investissement local)

Vu l'avis favorable de la commission 1 *Affaires générales* du 11/10/2022,

L'objectif principal de ce projet est de moderniser le dispositif de vidéo surveillance sur la commune de Saône, afin de répondre aux enjeux actuels de sécurité.
Le dispositif en place est vieillissant ; en outre l'entreprise ayant procédé à son installation n'existe plus, ce qui rend compliquée sa maintenance informatique.
La gendarmerie accompagne l'élaboration de ce dossier.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune de Saône souhaite déposer une demande de subvention DETR / DSIL auprès de la Préfecture du Doubs.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est annexé à la délibération.

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire,

par 22 voix POUR, 0 ABSTENTION et 0 voix CONTRE

- ADOPTE l'opération de modernisation du dispositif de vidéosurveillance ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel en annexe ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi délibéré aux mêmes jour, mois et année que susmentionnés.

Fait à Saône, le 24/10/22
Monsieur le Maire de Saône,
Benoit VUILLEMIN

MAIRIE DE SAÔNE (DOUBS)

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Délibération transmise à :
- Préfecture
- Dossier de demande de subvention (Préfecture)

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

MAIRIE DE SAÔNE (DOUBS)

DESCRIPTION SYNTHETIQUE DU PROJET

VIDEO PROTECTION

Nature et descriptif de projet :
La commune de Saône possède un dispositif de vidéo surveillance. Ce dernier est aujourd'hui vieillissant et ne répond plus forcément aux enjeux en terme de sécurité. Avec l'accompagnement de la gendarmerie sur ce dossier, nous souhaitons mettre à jour notre dispositif et le faire évoluer vers une technologie plus en adéquation avec une technologie plus avancé. De plus, l'entreprise étangère ayant installé le système actuel n'existe plus ce qui rend difficile la maintenance informatique. Il est donc nécessaire d'envisager son adapation et évolution. Nous déposons se dossier dans le cadre d'une demande DSIL sans savoir si nous sommes dans le bonne axe de demande de subvention.

Si votre projet de construction intègre l'utilisation de bois, merci d'indiquer la provenance du bois utilisé (bois de la commune ou issus d'une commune proche, bois de la région Bourgogne-Franche-Comté, bois français, bois étranger)	

Estimatif des principaux postes de dépense (dont frais de maîtrise d'oeuvre)

Principaux postes de dépenses (par nature)	Montant HT	Montant TTC	Assiette subventionnable Ne pas renseigner (réservé instructeur)
Evolution ou remplacement de l'existant	27 890,00 €	33 468,00 €	
Attention les tarifs évoluent rapidement +15 à 20%			
Total	27 890,00 €	33 468,00 €	0,00 €

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL *Ne pas renseigner les cases grisées*

Date du plan de financement :	25/1/22
Version n° :	1/1/00

Nom de la collectivité :	COMMUNE DE SAONE
Intitulé du projet :	VIDEOSURVEILLANCE

Montant total HT de l'opération :	**27 890,00 €**
Montant HT de la dépense subventionnable :	27 890,00

FINANCEMENTS PRIVES (CAF, Fondation du Patrimoine, mécénat, CEE, fédérations sportives...)

Identités des financeurs	Types d'aides	Montant prévisionnel	Date décision attribution
Sous -total 1		**0,00 €**	

FINANCEMENTS PUBLICS (hors collectivités maître d'ouvrage)

Identités des financeurs	Types d'aides	Montant prévisionnel	Date décision attribution
ETAT	DSIL	8 367,00	
Sous-total 2		**8 367,00 €**	

FINANCEMENT COLLECTIVITE MAITRE D'OUVRAGE

Fonds propres (dont emprunt)	19523

Sous-total 1 + sous-total 2 + Fonds propres (doit être égal au montant total HT de l'opération)	**27 890,00 €**

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

ROND POINT ZI

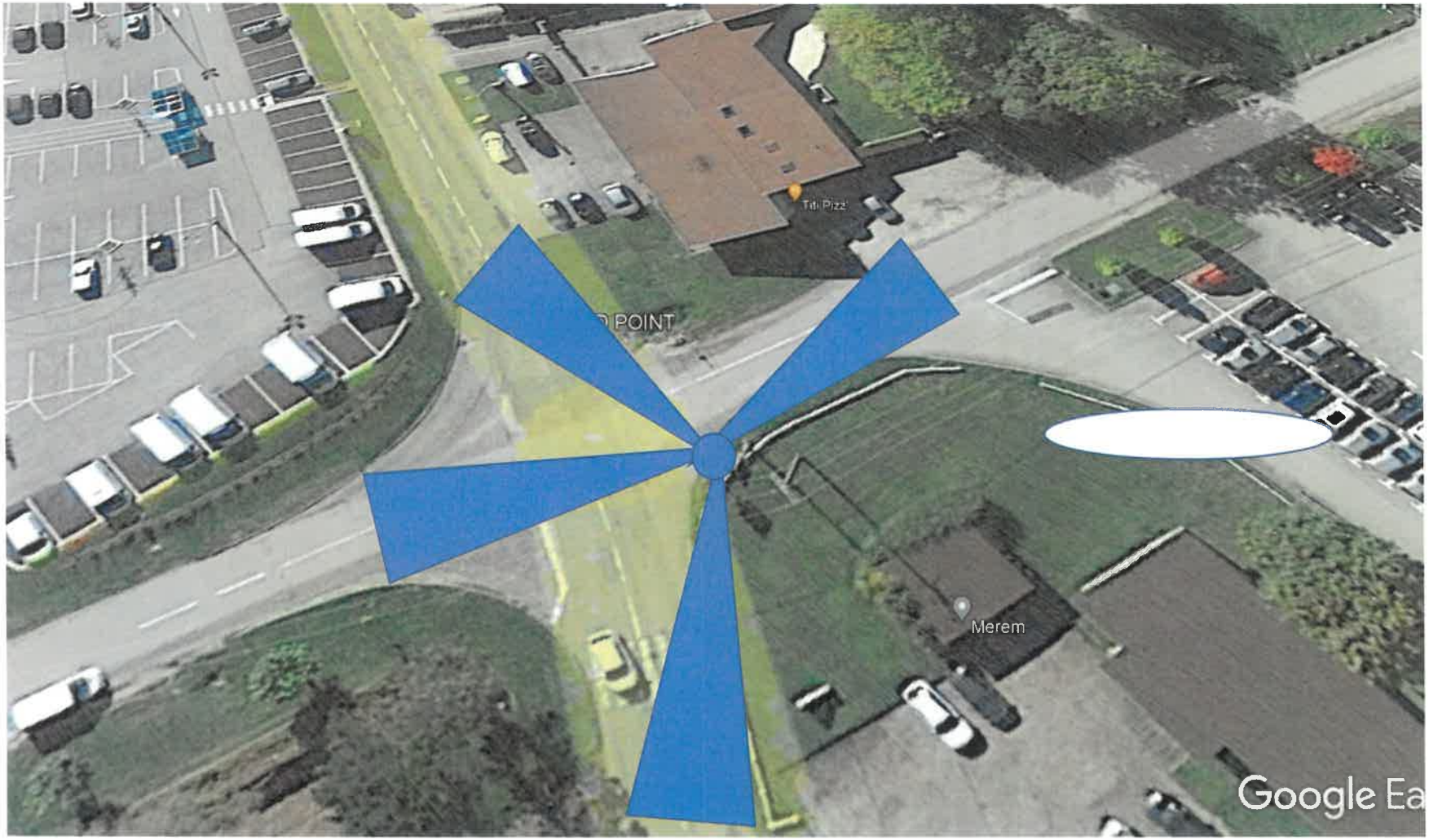

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

RUE DU LAC vers Espace marais

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

CENTRE VILLE

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE

Envoyé en préfecture le 25/10/2022
Reçu en préfecture le 25/10/2022
Affiché le
ID : 025-212505325-20221020-20221008-DE